

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

Direction des soutiens et des finances

Arrêté du 14 juin 2019 portant dissolution de la brigade territoriale de Grand-Fougeray et modification corrélative des circonscriptions des brigades territoriales de Bain-de-Bretagne et de Redon (Ille-et-Vilaine)

NOR : INTJ1915917A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-26;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1^{er}

La brigade territoriale de Grand-Fougeray est dissoute à compter 1^{er} septembre 2019. Corrélativement, les circonscriptions des brigades territoriales de Bain-de-Bretagne et de Redon (Ille-et-Vilaine) sont modifiées à la même date dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales de Bain-de-Bretagne et de Redon exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1^o) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 juin 2019.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général, directeur
des soutiens et des finances,*

L. TAVEL

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Grand-Fougeray	Grand-Fougeray La Dominelais Langon Sainte-Anne-sur-Vilaine Saint-Sulpice-des-Landes	(Dissolution)
Redon	Bains-sur-Oust La Chapelle-de-Brain Redon Renac Sainte-Marie	Bains-sur-Oust La Chapelle-de-Brain Langon Redon Renac Sainte-Marie
Bain-de-Bretagne	Bain-de-Bretagne Chanteloup Crevin Ercé-en-Lamée La Bosse-de-Bretagne La Couyère La Noë-Blanche Lalleu Le Petit-Fougeray Le Sel-de-Bretagne Pancé Pléchâtel Poligné Saulnières Teillay Tresboeuf	Bain-de-Bretagne Chanteloup Crevin Ercé-en-Lamée Grand-Fougeray La Bosse-de-Bretagne La Couyère La Dominelais La Noë-Blanche Lalleu Le Petit-Fougeray Le Sel-de-Bretagne Pancé Pléchâtel Poligné Sainte-Anne-sur-Vilaine Saint-Sulpice-des-Landes Saulnières Teillay Tresboeuf